



d'accueil soient ouverts. Ce qui serait contraire aux recommandations de l'OMS. Néanmoins par obstination idéologique, le gouvernement refuse toutes les demandes de fermeture des lieux de rétention, qu'ils viennent des associations en propre et/ou au sein de l'OEE ou de la CGLPL. Quant aux flics de la PAF, ils entrent et sortent normalement...

Avant l'apparition de symptômes de la maladie, les « retenus » avaient demandé des masques qui leur ont été refusés ; « On a pas le choix, on fait tout ensemble, on mange tous en même temps, il n'y a pas 1 mètre entre nous, on fait comme d'habitude, on est 2 par chambre, on se douche dans la même douche »

Les premiers cas de contagion avérés ont déclenché des révoltes dans plusieurs centres : Mesnil-Amelot, Vincennes, Oissel... Blocage de promenade, refus de regagner les bâtiments, départ de feu... Les CRS, eux, sont protégés... par des boucliers transparents, des gants et des casques-masques (tenue anti-émeute). La répression est violente. Plusieurs prisonniers sont transférés sous pression : certains ont entamé une grève de la faim. À l'heure où ces lignes sont écrites, il n'y a pas davantage d'information à leur sujet. 7)

Un autre problème est en train d'enfler : l'impossibilité matérielle des personnels des associations d'aide aux étrangers. Le manque de moyens est criant et les procédures classiques et déjà éprouvantes sont incompatibles avec les mesures

éditées pour lutter contre la pandémie. On en revient à la seule solution : fermer les lieux de rétention !

### La psychiatrie

« la psychiatrie n'est pas une priorité », citation rapportée par la CGT de l'EPSM de Caen dans un communiqué de presse du 23 mars. « Depuis une quinzaine de jours, un patient délirant porte un masque au motif qu'il ne veut pas être contaminé par nous. Nous mettons ça sur le compte de ses angoisses délirantes... Nous avons tort. Il est juste en avance sur nous » ironise Mathieu Bellahsen, psychiatre dans un secteur hospitalier de région parisienne qui attend toujours du matériel de protection. En effet, c'était avant les premières mesures ; quant au matériel...

Comme d'autres structures jugées secondaires, des hôpitaux psychiatriques ont été fermés et filtrent les entrées, pour d'autres les visites sont interdites. Patients et personnels sont abandonnés. L'enfermement simple est redevenu la réponse aux « fous » et à ceux qui les prennent en charge.

Les hôpitaux, en manque crucial de lits tentent d'en récupérer où ils peuvent, y compris dans les services psychiatriques. Conséquence de la suppression de services hospitaliers entiers, depuis des années.

Avec l'afflux des admissions en réanimation, le pire est à craindre. En effet, les patients atteints de

troubles psychiatriques ou de maladies mentales, lesquelles touchent une personne sur cinq actuellement en France, cumulent souvent des pathologies physiques. Une infirmière psy, presque sans détour fait un calcul à glacer le sang : « Les réanimations vont vite être surchargées, manque de moyens oblige. Alors je me pose souvent la question : quand les réanimations devront faire un choix entre deux personnes pour l'accès à un respirateur – un choix entre deux personnes du même âge, l'une souffrant de graves problèmes psychiques – laquelle de ces deux personnes aura accès au service de réanimation ? La réponse est claire et je n'ose la formuler. »(8) Et Mathieu Bellahsen de mettre les pieds dans le plat : « les discours sur la saturation à venir dans tous les services, le tri de ceux qui vivront et ceux qui mourront se fait de plus en plus pressant. Rappelons que ces choix impossibles ne sont pas les nôtres en tant que soignants même si en bout de course ce sont les soignants qui les assument. Ce cadre de choix, nous en sommes collectivement responsables en tant que citoyens quand on s'accommode toujours plus à l'idée que l'organisateur suprême de la société c'est la concurrence, l'argent et la finance. » (9)

On ne peut en rester là. La question du confinement de masse banal institutionnalisé ne peut plus être ignoré. La pandémie du Covid-19 révèle la réalité des proscrits de la société capitaliste.

Si l'État réagit à l'émotion juste, lucide et légitime de l'« opinion publique » suscitée par le sort des ré-

sidents comme des personnels des EHPAD c'est, aussi, parce que ses efforts pour se débarrasser du coût des improductifs qui s'éternisent est désormais patent. Les lieux d'enfermement étaient jusque-là politiquement rentables et porteurs de marchés pour des secteurs entiers de l'économie, ils sont aujourd'hui une vitrine de la primauté de l'économie sur l'humain.

La mise en lumière de la volonté d'éviction sociale et, pour tout dire humaine, des prisons, des lieux de rétention, des unités psychiatriques – il en existe d'autres encore – doit faire prendre conscience que n'importe qui peut un jour être mis au ban. Et vivre l'enfermement puissance deux, ou trois, la répression gigogne, la pathologie virale dans la pathologie sociale.

Boulogne sur Mer, le 21 avril 2020

(7) lire : <https://paris-luttes.info/des-revoltes-de-prisonniers-13812#2>

(8) in <https://www.revolutionpermanente.fr/COVI-D-19-Les-patients-en-psychiatrie-premiers-sacrifies-19863>

(9) <https://www.bastamag.net/Covid19-psychiatrie-temoignage-coronavirus-confinement-Mathieu-Bellahsen>

## LUTTES ET RÉSISTANCES CONTRE LE CONFINEMENT ET SON MONDE

*Face à un confinement à géométrie variable entre une injonction à rester chez soi pour la plupart et en même temps une obligation d'aller travailler pour les personnes qui bossent dans les « secteurs vitaux » de l'économie, il y a en commun une mise au garde à vous de l'ensemble de la population et en particulier des classes populaires. Ces dernières sont soit suspectées d'être les moins respectueuses du confinement et surveillées/réprimées comme telle ; soit mobilisées en tant que cheville ouvrière de l'économie de guerre. Dans ce contexte autoritaire, des luttes émergent malgré la « distanciation sociale ». Luttés qui risquent très certainement d'augmenter avec une hypothétique reprise du travail le 11 mai, dictée par une bourgeoisie patronale et gouvernementale prête à sacrifier des personnes pour la survie de leur système capitaliste.*

### Les confins de la lutte... mais !

Est-il possible de lutter enfermé chez soi, sans contact avec le collectif ?

Déjà sur Internet fleurissent les pétitions, les réunions en ligne et autres appels à la révolte mais force est de constater que la lutte avec la construction d'un rapport de force est difficile dans ce contexte et que les réseaux so-

ciaux ne sont pas le nec plus ultra de la mobilisation. Ils sont tout juste là comme média et moyen de communication et ne peuvent se substituer à la « vraie vie », celle de l'exploitation dans et hors le travail. Cette agitation cybernétique a tout de même apeuré les services de renseignement qui semblent redouter le déconfinement et la reprise des luttes sociales (1). Luttés qui ont d'ailleurs eu lieu dans les métiers qui travaillent encore, on le verra plus bas.

Autre obstacle à la construction de la lutte, l'ambiance « union nationale » que Macron et sa bande tentent de nous imposer en choisissant sciemment des comparaisons militaires. Cette unité nationale est avant tout politicienne car, comme toute période de guerre, Parle-

ment et oppositions se rangent derrière le Pouvoir et acceptent les mesures exceptionnelles. Cela aboutit au vote de l'état d'urgence sanitaire depuis le 23 mars et dans la foulée, la publication de décrets qui restreignent nos libertés de déplacement mais aussi les droits face à la justice et surtout l'aggravation programmée des conditions de travail à la reprise : plus d'heures de travail hebdomadaires, moins de congés payés, etc.

Mais cette union nationale a beaucoup de mal à infuser dans la population. D'une part, parce que les réponses politiques ont été catastrophiques et que cela n'a échappé à personne que l'État était complétement dépassé par l'arrivée du virus : maintien des municipales alors que la veille, les cafés et restaurants sont fermés ; manque de masques et autres moyens de protection ; absence de tests ... D'autre part, cette Macronie ne peut effacer son passif social avec la multiplication des mouvements sociaux récents : la lutte des cheminots en 2018, les gilets jaunes en 2018-2019, le mouvement contre la réforme des retraites en 2020, colères qui font que très peu de personnes ont encore confiance en la parole présidentielle, malgré les envolées lyriques ou belliqueuses. Dur aussi à cacher le passif politico-économique - que le commun appelle le néolibéralisme mais qui est, en fait, la suite logique du capitalisme et de sa course au profit - qui fait que le manque de lits de réanimation, résultat d'années d'économie dans l'hôpital public au nom de l'« efficacité budgétaire », a éclaté au grand jour (2) !

Mis bout à bout et même si nous sommes encore socialement à distance (à la date de rédaction), la colère est bien là et d'une certaine manière, elle se fait entendre tous les soirs à 20h par les applaudissements de soutien aux soignants mais aussi quelques casserolades et slogans politiques contre le gouvernement en place. Il y a aussi des banderoles, quelques gilets jaunes (!) posés aux fenêtres qui règlent déjà des comptes. Les gouvernants savent très bien que le déconfinement risque d'être agité pour eux et ils mettent tout en œuvre pour éteindre la grogne. A les entendre, rien n'est impossible aujourd'hui : finie la règle budgétaire pour la dette, des milliards de milliards (fictifs!) sont injectés pour renflouer les caisses, mais demain qui devra finalement payer la facture ? Qui devra se sacrifier pour la relance de leur économie ?

## S'organiser et lutter maintenant contre l'état d'urgence sanitaire

Comme tout temps de guerre, il y a des mutins en particulier dans les boîtes

qui bossent malgré le confinement, les fameuses première et deuxième lignes louées par Macron dans ses discours. On y trouve les métiers de la santé bien sûr mais aussi le commerce, la logistique, le transport, etc. Dès le début, c'est la question des protections (masques, gants, gel hydroalcoolique, etc) qui crée la colère et met en mouvement des travailleurs qui se retrouvent exposés au risque de tomber malade. Dans tous les secteurs cités, des droits de retrait ou des menaces d'arrêter l'activité sont apparus. On peut citer Laposte par exemple, où selon le syndicat SUD au moins 10 000 droits de retrait ont été exercés face au manque de protection. Depuis un service minimum est quand même assuré avec moins de jours de travail et de personnels. Niveau menace d'arrêt de l'activité, ce sont les routiers qui étaient prêts à arrêter les camions car les aires d'autoroute étaient quasi toutes fermées et donc impossibilité de se restaurer ou de se laver. Les syndicats sont allés négocier au ministère et la situation a été débloquée. Enfin, il y a eu des débrayages spontanés comme dans des supermarchés ou encore des usines où les personnes commençaient à tomber malade alors que le patron poussait à continuer l'activité (3).

Dans ce contexte de « distanciation sociale » qui empêche une organisation à la base, sur le terrain, les syndicats ont repris du poil de la bête en tant que corps intermédiaire pour négocier avec les patrons. Le droit de retrait est couvert par le droit syndical avec la notion de « danger grave et imminent » qu'il faut justifier pour cesser le travail. Des référés ainsi que des dépôts de plainte ont été aussi déposés par les syndicats notamment les SUD et la CGT avec Laposte ou plus récemment Amazon qui a été sommé par la justice de limiter son activité uniquement aux produits de première nécessité c'est à dire alimentaire (4). Ce sont des victoires partielles et le contexte fait que le pouvoir et sa justice laissent passer les choses dans un premier temps pour assurer la reprise du travail. Mais après, les décrets passés au nom de l'état d'urgence sanitaire sont bien là et prévoient bien une exploitation accrue des travailleurs (voir plus haut). Et sur ce point, la plupart des syndicats accompagnera cette reprise du travail, c'est déjà le cas avec la CFDT qui signe avec le MEDEF pour les mesures de déconfinement.

Côté entreprises, même s'il y a aussi des effets d'annonce, ils ne lâcheront pas comme ça. Déjà le groupe Auchan annonce que la prime de 1000 euros aux salariés se fera au pro rata des heures faites. Belle arnaque alors qu'au début elle était annoncée comme générale ! Au niveau des mesures de chômage partiel, là aussi des luttes comme celle des pi-



gistes du journal Le Monde qui se sont battus pour renégocier les mesures de chômage notamment au niveau de la couverture santé. Ils ont gagné grâce aussi à un collectif qui existe depuis 2 ans. Ailleurs, faute de collectif et notamment dans les PME, c'est le patron qui décide et bricole un peu avec la loi. Certains ont voulu faire signer des décharges de responsabilité au cas où l'employé attrapait le COVID-19 sur son lieu de travail, c'est complètement illégal mais encore faut-il le savoir et le défier face à l'employeur !

Autre lieu de lutte et de résistance, le quartier, là où on vit confiné mais où on peut quand même s'organiser avec les gens du coin. Plusieurs initiatives d'entraide ont vu le jour. Parmi les plus intéressantes, la formation dans plusieurs villes de France, de Brigades de Solidarité Populaire sur le modèle des Brigades Volontaires per l'Emergenza fondées à Milan. Ces collectifs organisent la distribution de matériel de protection aux personnes les plus fragiles ou dans le besoin. Le but affiché est de prendre ses distances avec le « solidarisme » que l'État essaie de faire passer pour, au final, en tirer profit au nom d'un prétendu héroïsme ou effort de guerre. D'ailleurs cette stratégie étatique avec notamment l'initiative du portail internet [jeuxaider.gouv](http://jeuxaider.gouv) s'est un peu cassée la figure car peu de fréquentation. La solidarité est plus une affaire de terrain, de collectif. Il ne faut compter que sur nos propres forces. Autre initiative intéressante, début avril à Marseille, des travailleurs d'un McDonald's ont réquisitionné leur lieu de travail pour organiser la distribution de colis alimentaires à la population des quartiers nord de Marseille. Cette action se fait en concertation avec les associations de quartier notamment le syndicat des quartiers populaires de Marseille et répond à un vrai besoin. La chambre froide sert de lieu de stockage et des paniers repas sont distribués dans les halls d'immeuble. Bien entendu, la direction Mc Do s'est opposée à de tels actes mais

1 – Annonce faite dans la presse le 14 avril. D'ailleurs le gouvernement vient de passer une grosse commande de gaz lacrymogène. Pour cela, il n'y a pas de pénurie !

2 – Voir de nombreux articles sur le sujet notamment ceux du Monde diplomatique. Rappelons la mise en place de la tarification à l'acte médical mis en place en 2008 qui monnaie chaque « process » avec une gestion du personnel et du matériel à flux tendu

3 – Pour avoir un aperçu des luttes en temps de confinement, allez voir la cartographie des luttes réalisée par le collectif toulousain Camarades (<http://www.cla.sseenlute.org>)

4 – Depuis la multinationale a contourné l'interdiction en faisant venir les livres, DVD et autres babioles de ses autres entrepôts européens.



grâce à la mobilisation du quartier, l'initiative tient.

Enfin, des collectifs se créent contre les mesures de flicage et les amendes pour défaut d'attestation. Dans la Bigorre (Pyrénées), un appel d'habitants a été lancé pour ne plus présenter l'attestation de circulation au nom de la liberté et contre l'intériorisation de la peur du flic et du virus, vaste programme. Plus pragmatique, des collectifs anti répression ou de défense collective qui avaient plutôt l'habitude de défendre des manifestants et des militants se réorganisent pour défendre les personnes verbalisées voire condamnées pour défaut d'attestation. Des conseils sont aussi donnés pour notamment contester les amendes mais pour le moment, les avocats ne peuvent défendre correctement car interdits de commissariat et de tribunal.

Reste le mot d'ordre de grève des loyers qui circule et qui se pose surtout pour les personnes les plus précaires qui vont rencontrer de grosses difficultés pour payer les factures. Mais pour le moment, ça n'a pas l'air de prendre. Quelques associations d'aide au logement font campagne sur une trêve mais rien encore qui vient des premiers concernés ou cela reste très isolé. Pour assurer ce genre de lutte, il faut une organisation à la base solide qui assure le rapport de force face au propriétaire et une solidarité en acte.

### Le monde d'après : on reprend le travail ou bien ?

Alors que la première vague épidémique semble se tasser, on nous bourre le crâne avec la reprise du travail. Macron annonce une reprise le 11 mai. Il édulcore son ordre de reprise avec des considérations morales, des promesses.

Il aurait changé (il avait déjà dit ça au moment des gilets jaunes!), le « monde d'après » qu'il promet serait complètement différent avec des nationalisations, des relocalisations, un retour de services publics de qualité, etc. Rien n'est trop beau pour repousser tout le monde au boulot et espérer relancer la machine capitaliste. Mais à la fin, c'est à nous qu'on demandera de faire des efforts pour sauver l'économie, jusqu'à la prochaine crise ! Certains voient aussi dans cette situation exceptionnelle, une possibilité d'appliquer la stratégie du choc (5) comme cela a déjà été fait en Amérique du Sud dans les années 70/80 où, après une crise sociale grave - avec une lutte des classe très forte et un mouvement ouvrier puissant - on passe des réformes ultra libérales défendues par un régime dictatorial. Nous ne sommes pas devins et c'est peu probable que Macron fasse du Pinochet à la terre, mais une chose est sûre, face à leur monde d'après, il est urgent de préparer la riposte pour construire notre monde meilleur.

La première question est celle de la reprise du travail. A certains endroits comme dans l'éducation nationale, ça remue déjà contre la reprise forcée de l'école car c'est inenvisageable de reprendre des classes normales face au risque d'attraper le COVID. Les syndicats sont montés au créneau dès le lendemain des annonces présidentielles mais pour le moment, on se dirigerait vers un aménagement des emplois du temps et des effectifs avec aussi une possibilité pour les personnels fragiles de continuer le télétravail. Mais pourquoi reprendre ? Dans cette configuration, il y aura certainement des personnes infectées, malades et sacrifiées. Refusons d'être une nouvelle ligne supplémentaire dans cette guerre non plus virale mais sociale. Le capitalisme est à l'arrêt forcé, la reprise ou non dépend de nous ou bloquer ce système qui voulait encore, il y a quelques mois, nous faire travailler encore plus pour moins avec la réforme des retraites serait l'occasion (unique?) de créer une vraie rupture. Ce serait alors l'ouverture du champ des possibles en prenant garde de la reprise des luttes sociales émancipatrices qui soient plus fortes que la réaction politique, économique et même religieuse.

Mais, outre ces considérations révolutionnaires, le travail a de grande chance de reprendre et il se peut qu'un « retour à la normale » étouffe toute volonté de contestation. L'urgence sera pour beaucoup de regagner de l'argent pour éponger le manque de revenus à l'image des auto-entrepreneurs et travailleurs ubérisés qui actuellement n'ont pas droit au chômage partiel. Il y aura aussi sûrement une envie de décompresser et de profiter des beaux

jours même si les congés estivaux risquent d'être sévèrement rognés. Or c'est justement sur les questions du travail salarié mais aussi son pendant avec le chômage qui risquent de mettre des grains de sable dans les rouages de la reprise. Très vite des tensions apparaîtront dans les entreprises avec les nouvelles règles de travail forcé ! Tandis que la réforme du chômage reste d'actualité, elle est juste reportée. Toute la question réside dans la convergence de ses colères et de ses luttes qui vont se ré-inviter, de fait, dans les lieux de travail et d'exploitation.

Niveau syndicat et organisations politiques, une de leur priorité sera de mettre le paquet sur la défense du service public, en premier lieu celui de la santé. On nous invitera à faire des manifestations pour exiger plus d'argent pour l'hôpital public, etc. Mais cette stratégie nous mènera dans le mur et les précédents sont là pour nous donner raison. Le service public est mort depuis longtemps, si tenter qu'il ait existé car cela reste un moyen d'encadrement de la reproduction du capital. Pareil pour les partis politiques dits contestataires (France Insoumise ou RN) qui vont en profiter pour appeler à une renationalisation du capitalisme. Le logiciel d'exploitation sera le même, sans parler des risques de guerres, pas seulement économiques.

Il ne faut rien réclamer, ni à l'État, ni aux politiques ou aux syndicats, il faut prendre et aller à l'offensive. Ainsi, dès le début de la crise COVID, des médecins via le syndicat national des médecins hospitaliers ont porté plainte contre les ministres de la Santé pour mise en danger d'autrui. Côté malades, il y a eu aussi des dépôts de plainte via initiative du site [plaintecovid.fr](http://plaintecovid.fr). Ce genre d'initiatives très legalistes, faute de mieux, a le mérite de poser la situation. Le déconfinement nous permettra de mieux nous organiser et de nous rassembler (masqués!). Ceux qui décident de la reprise, c'est nous pas eux. Gardons les leviers en main et construisons un mouvement à la base pour foutre en l'air le COVID19 et son monde.

OCL Lille - 23 avril 2020



5 - Thèse rendue célèbre par le livre éponyme de Naomi Klein